

Le CECMED autorise l'utilisation de l'Itolizumab pour le traitement du Covid-19



La Havane, 25 juillet, (RHC).- Le Centre pour le Contrôle des Médicaments, des Équipements et des Dispositifs, CECMED, a autorisé ce vendredi l'utilisation de l'Itolizumab, un anticorps monoclonal pour le traitement du Covid-19. L'autorisation intervient après démonstration de l'efficacité et de la sécurité pour son utilisation chez des humains. Cet anticorps monoclonal s'est avéré très efficace dans le traitement du psoriasis, de la sclérose multiple et de l'arthrite rhumatoïde, des maladies présentant un mécanisme semblable à celui du Covid-19.

Le Dr Jorge Martínez, évaluateur technique au CECMED s'est référé à l'action de l'Itolizumab chez les patients de Covid-19.

«La survie est très élevée chez les patients. Les cytokines que provoque la maladie diminuent considérablement au septième jour de traitement avec l'Itolizumab. Les patients améliorent donc ostensiblement leur capacité respiratoire et bien entendu, on évite ainsi le décès dans bon nombre de cas».

L'itolizumab est le premier anticorps monoclonal mis au point par le Centre d'Immunologie Moléculaire de La Havane en 1995, initialement pour le traitement de certains types de cancer. Suite au déclenchement de la pandémie, l'équipe scientifique de ce centre a amorcé de nouvelles recherches sur l'action de ces cellules chez les patients de Covid-19.

Le Dr Kalet León, sous-directeur adjoint du Centre d'Immunologie Moléculaire, s'est félicité des résultats de la recherche, dans des déclarations à la télévision cubaine

«Nous sommes très contents d'avoir atteint ces résultats. Premièrement, parce qu'on va pouvoir l'inscrire dans le protocole médical cubain du traitement du Covid-19, s'il y avait malheureusement une seconde vague de la maladie.

Cela nous ouvre aussi les portes à l'usage de ce médicament dans d'autres pays.

Je pense que nos résultats dans le traitement du Covid-19 vont donner un nouvel élan à la recherche sur la maladie.»

L'itolizumab est inscrit dans le protocole médical pour le traitement de patients en état grave ou critique depuis avril dernier. Par la suite, on a également traité des patients qui présentaient une évolution modérée de la maladie.

L'autorisation du CECMED s'appuie sur l'étude de l'application du médicament dans dix grands hôpitaux de notre pays.

Tania Crombet, directrice de la recherche au Centre d'Immunologie Moléculaire précise :

«Nous avons recueilli les informations des contrôles sur un groupe de patients qui ont été traités avec l'itolizumab dans le cadre du protocole cubain pour le Covid-19. Nous avons établi la comparaison pour ce qui est de la létalité et nous avons pu démontrer l'impact du médicament sur la réduction de la mortalité, notamment chez les patients modérés. 80% des patients en état grave traités avec l'itolizumab se sont rétablis. 95% des patients modérés ont guéri».

Le registre de l'anticorps monoclonal s'est basé non seulement sur les résultats obtenus à Cuba mais aussi sur les résultats d'un essai contrôlé réalisé en Inde.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/salud/229606-le-cecmec-autorise-lutilisation-de-litolizumab-pour-le-traitement-du-covid-19>



Radio Habana Cuba